

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Vivre avec la «Formule magique»	3
Résultats des votations fédérales du 26 février	4
Ernest Ansermet: esquisse biographique	5
Sarajevo 1984	7
Communications officielles:	8
– Formation des jeunes Suisses à l'étranger	9
– Le cours de conversion dans l'Assurance facultative	11
– Fonds de solidarité	11
Pages locales	12-16
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
– Le Don de la Fête nationale 1984 en faveur des Suisses de l'étranger	17
– «Bon Anniversaire» Madame Mariann Meier	18
– Envisagez-vous d'inscrire vos enfants dans une école en Suisse?	19
Coin du livre	21

Immeubles

Sociétés anonymes

- Conseils financiers,
fiscaux et juridiques
- Représentation d'intérêts

Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zurich
Tél. 055/42 21 21, Tél. 87 50 89 sven.ch

Veillez m'informer sur vos services.

Nom:

Adresse:

Vivre avec la «Formule magique»

Argovien, né en 1920, Oskar Reck a étudié à Zurich (séminaires de journalisme), à Genève et à Berne (Economie politique). Collaborateur à plusieurs journaux dans l'après-guerre, il est élu, en 1960, membre du Grand Conseil Thurgovien. Président du Comité central de la NSH de 1964 à 1969. Rédacteur en chef du «Thurgauer Zeitung» (1960-1969) et du «Basler Nachrichten» (1971-1977), il participe, depuis 1977, en tant que journaliste indépendant au «Basler Zeitung» et à la «Weltwoche». Membre de la Commission d'experts pour la préparation de la révision totale de la Constitution fédérale de 1974 à 1977 et membre de la Commission d'experts pour la Conception globale des Media. Actuellement, M. Reck est le Président de la Commission d'examen des plaintes en matière de Radio et Télévision.

La Suisse, dont l'existence n'a plus été remise en cause par personne depuis longtemps et dont la situation économique et sociale est assez confortable, est-elle, vue dans un contexte international, restée l'île des bienheureux? Les spectateurs étrangers ont tendance à répondre affirmativement à cette question. Il n'y a pas grand-chose d'excitant à dire de la Suisse, si ce n'est de parler de capitaux en fuite ou de produits chimiques toxiques... Les medias ont plutôt l'habitude de traiter les questions de deuxième ou de troisième importance, plutôt que des problèmes fondamentaux.

Toutefois, cet aspect de sérénité est trompeur. Il n'est que la conséquence de notre manque de disposition à suivre l'évolution d'un certain développement économique et politique, fût-il même presque insensible. La Suisse n'est pas un pays sans remous, elle ne possède aucune assurance quant à la continuité de son bien-être. Dans quelques années déjà, nous pourrions bien nous demander avec stupeur pourquoi tant de signes de changement, pourtant

manifestes, nous ont échappé. La réponse serait bien simple: ces signes, nous les avons ignorés. Lorsque les émeutes des jeunes à Zurich se sont apaisées, il y a trois ans, comme si elles n'étaient plus que de mauvais souvenirs, nous n'avons rien trouvé de plus urgent que de nous recroqueviller en nos anciennes habitudes. Il était cependant évident que notre pays vivait dans son ensemble un état inquiétant. Et l'on peut presque en dire autant du Congrès du Parti socialiste suisse, tenu en février, dont le thème était de savoir si ce groupe politique – le deuxième en importance après celui des Radicaux – devait rester au Gouvernement ou s'il devait le quitter. Dès que le maintien de ce parti au Gouvernement fut connu, l'intérêt des medias se dissipa, comme si rien n'était plus logique que de revenir au quotidien helvétique.

Ce quart de siècle de vie politique sous la «formule magique»¹ est véritablement sans exemple sur le plan d'une comparaison internationale. Aucune autre démocratie ne fait preuve d'autant de continuité pratique. Mais nous ne devons toutefois pas agir comme si le serment du Rütli avait été prononcé en 1959 et que les socialistes, en 1984, n'avaient fait que prévenir la Suisse d'une injustice. En effet, lors de son introduction, la formule magique n'avait rien d'un miracle. En 1959, la situation se prêtait tout simplement à l'introduction de ce parti politique au sein du Conseil fédéral bourgeois. Dans un contexte d'évolution économique et sociale, cette adhésion n'était que la conséquence d'un développement politique. Il n'en est résulté aucune coalition selon un modèle étranger, ni aucune alliance gouverne-